

3 décembre 2002

02.377

Question Michel Bise

Une mesure vraiment utile?

A partir du 1^{er} janvier 1996, il est devenu obligatoire de tenir en laisse les chiens en forêt du 15 avril au 30 juin, ceci dans le but de protéger la faune sauvage. L'auteur de la question, à qui il arrive de se promener en forêt durant comme en dehors de la période en question, n'a pas le sentiment que, depuis, les chiens errants, sans véritable maître, sont plus qu'avant tenus en laisse.

Pourrait-on dès lors savoir, statistiques à l'appui, quelle efficacité on peut reconnaître à cette mesure?

S'il apparaît qu'elle permet effectivement de sauver quelques portées par an, ne contribue-t-elle pas alors à augmenter le nombre d'animaux que les chasseurs sont autorisés à tirer chaque saison?